

**EXTRAIT DU REGISTRE
des délibérations
du Comité Syndical du Syndicat Mixte
du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération
bisontine**

Séance du 20 mai 2026

Le Comité Syndical du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'agglomération bisontine convoqué le lundi 11 mai 2026, s'est réuni à 17 h 00 au Conseil Départemental (Salle Joubert), d'abord sous la présidence du doyen de l'assemblée, Monsieur Martial DARDELIN puis sous la présidence de Monsieur Jean-Paul MICHAUD, Président du SMSCoT.

Délégués en exercice : 29

Ordre de passage des rapports : 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11

La séance est ouverte à 17h30 et levée à 19h30

Etaient présents :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Gérard CREUX, Martial DARDELIN, Marc SAUMONT, Jérôme THEVENOT.

Grand Besançon Métropole : Hasni ALEM, Florent BAILLY, Guillaume BAILLY (à partir du rapport n°4), Catherine BARTHELET, Anne BIHR, Nathalie BOUVET, Jimmy BRESILLION (représenté par Eléonore METZGER), Martial DEVAUX, Jean-Philippe DEVEVEY, Marc GIRARDOT, Hervé GROULT, Pierre-Charles HENRY, Eloy JARAMAGO, Jean-Marc JOUFFROY, Valérie MAILLARD, Jean-François MENESTRIER (représenté par Damien LIARD), Jean-Paul MICHAUD, Gérard MONNIEN (représenté par Christian DAVID), Anthony NAPPEZ, Anthony POULIN, Anne-Rachel SCHERTZ, Fabrice TAILLARD, Patrick VERDIER.

Etaient excusés :

Communauté de communes du Val Marnaysien : Geneviève MAILLET-GUY, Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

Grand Besançon Métropole : Laurence MULOT CESARI, Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6).

Mandants : Laurence MULOT CESARI, Geneviève MAILLET-GUY, Guillaume BAILLY (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Jean-Marc JOUFFROY (à partir du rapport n°6), Jérôme THEVENOT (à partir du rapport n°6).

Mandataires : Jean-Paul MICHAUD, Martial DARDELIN, Anne-Rachel SCHERTZ (jusqu'à la fin du rapport n° 3), Valérie MAILLARD (à partir du rapport n°6), Marc SAUMONT (à partir du rapport n°6).

Secrétaire de séance : Eloy JARAMAGO

Elections des autres membres du Bureau

Rapporteur : M. le Président, Jean-Paul MICHAUD

Conformément à l'article L.5211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) renvoyant notamment aux dispositions des articles L.2122-7 et suivants du même code, les autres membres du Bureau sont également élus au scrutin secret et à la majorité absolue.

Si, après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité de suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Sur proposition du Président, le Comité syndical choisit deux scrutateurs pour les opérations de vote et de dépouillement.

Il est procédé à un appel à candidature pour chaque poste de membre de Bureau à pourvoir.

M. le Président présente les modalités d'élection des autres membres du Bureau et à l'unanimité, le Comité Syndical valide ces modalités.

M. le Président procède à un appel à candidatures pour chaque poste de membre du bureau à pourvoir.

A l'unanimité, le Comité Syndical :

- désigne des scrutateurs, M. Hasni ALEM et M. Anthony POULIN, parmi les élus pour procéder à la vérification du bon déroulement des opérations électorales,
- élit les autres membres du Bureau selon le nombre déterminé au rapport 3.

Election du 1^{er} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

Monsieur Guillaume BAILLY 23 voix

Madame Nathalie BOUVET 1 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Guillaume BAILLY, élu 1^{er} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 2^{ème} membre du bureau**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 5

Suffrages exprimés : 24

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

Madame Nathalie BOUVET 23 voix

Madame Laurence MULOT 1 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Nathalie BOUVET, élue 2^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 3^{ème} membre du bureau**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 3

Suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Madame Laurence MULOT 24 voix

Monsieur Guillaume BAILLY 1 voix

Madame Nathalie BOUVET 1 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Laurence MULOT, élue 3^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 4^{ème} membre du bureau**Premier tour de scrutin**

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 6

Suffrages exprimés : 23

Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

Monsieur Anthony POULIN 21 voix

Madame Catherine BARTHELET 1 voix

Madame Eléonore METZGER

1 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Anthony POULIN, élu 4^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 5^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 3

Suffrages exprimés : 26

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Madame Catherine BARTHELET

26 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Catherine BARTHELET, élue 5^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 6^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Madame Anne BIHR

27 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Anne BIHR, élue 6^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 7^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Monsieur Martial DEVAUX

27 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Martial DEVAUX, élu 7^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 8^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Madame Valérie MAILLARD

27 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Valérie MAILLARD, élue 8^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 9^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 4

Suffrages exprimés : 25

Majorité absolue : 13

Ont obtenu :

Monsieur Gérard MONNIEN

25 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Gérard MONNIEN, élu 9^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 10^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 2

Suffrages exprimés : 27

Majorité absolue : 14

Ont obtenu :

Madame Geneviève MAILLET-GUY	25 voix
Monsieur Jérôme THEVENOT	2 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare Mme Geneviève MAILLET-GUY, élue 10^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celle-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Election du 11^{ème} membre du bureau

Premier tour de scrutin

Le dépouillement du vote a donné les résultats suivants :

Nombre de votants : 29

Nombre de bulletins trouvés dans l'urne : 29

Bulletins blancs et nuls : 1

Suffrages exprimés : 28

Majorité absolue : 15

Ont obtenu :

Monsieur Jérôme THEVENOT	26 voix
Madame Geneviève MAILLET-GUY	2 voix

M. Jean-Paul MICHAUD déclare M. Jérôme THEVENOT, élu 11^{ème} membre du bureau du Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale de l'Agglomération Bisontine, celui-ci ayant obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés, dès le 1^{er} tour de scrutin.

Pour extrait conforme,
Le président



Jean-Paul MICHAUD